



APIJOURNAL Février 2019

Assemblée Générale

Notre assemblée générale se tiendra le **samedi 16 mars 2019** à partir de **14h30** au Centre Socio-Culturel de Rupt Sur Moselle – 39, rue de Libération.

Au préalable s'effectuera la distribution de la cire de 13h30 à 14h30.

Cette année, Mr Franck ALETRU président du Syndicat National d'Apiculture (SNA) nous honorera de sa présence. Il nous délivrera les dernières informations concernant le monde de l'abeille et son environnement. Il répondra à toutes vos questions sur ce sujet.

Le déroulement de l'assemblée générale sera le suivant :

- Présentation des personnalités invitées
- Le président du syndicat du Miel de la montagne Vosgienne présentera le rapport d'activités de 2018 et les projets envisagés en 2019. Il n'y aura pas de rapport moral du président pour ne pas interférer avec l'intervention du président national
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Approbation des comptes-rendus d'activités et financiers
- Présentation des candidats au conseil d'administration du syndicat et élection de ceux-ci
- Intervention de Franck ALETRU
- Présentation d'un documentaire sur le frelon asiatique par Pascal GUENOT, président du GDS SA88
- Interventions des différentes personnalités invitées selon leur emploi du temps
- Tirage au sort de l'essaim
- Fin prévisible de l'assemblée vers 17h30 suivie du verre de l'amitié.

Repas : comme chaque année la soirée se poursuivra par un repas au restaurant du Centre - 30 rue de l'Eglise à Rupt sur Moselle.

Le menu au prix de **24 euros** par personne est le suivant :

- Terrine de porc poêlée tiédie avec ses fruits du moment et salade
- Pièce de veau rôtie en cuisson douce accompagnée de knepfles et petits légumes
- Assiette de 3 fromages (Munster, Brie, Emmental)
- Tarte Tatin et sa boule de glace vanille
- Café

L'apéritif et la boisson sont offerts par le syndicat

Les réservations sont à faire pour le 2 mars 2019 dernier délais soit par courriel à l'adresse suivante : mmv88@orange.fr , ou par téléphone au **06.09.06.12.83** ou **06.74.05.07.91**.

Appel à candidature :

Si vous êtes intéressé par le fonctionnement et l'animation du rucher des Avolets vous pouvez faire acte de candidature pour intégrer le conseil d'administration du syndicat. Il suffit de remplir le bulletin ci-joint et de le retourner par courriel à l'adresse suivante avant le **5 mars 2019** : mmv88@orange.fr ou par courrier ou par téléphone auprès du président au 06.09.06.12.83

Bordereau d'adhésion au syndicat : **Petit rappel pour les retardataires**, pensez à renvoyer votre bulletin d'adhésion rapidement si vous ne voulez pas voir votre abonnement à l'Abeille de France s'arrêter. Merci.



Informations pratiques :

Traitement Anti varroa

Vous trouverez en pièce-jointe le bordereau de commande des traitements anti varroa.
Cette année vous avez le choix entre trois produits :

- **Apitraz** en 25 cm dont la molécule chimique est l'amitraz qui a une date limite d'utilisation optimale d'un an au prix de **23 euros**. Cette lanière a un effet flash selon le fournisseur par la diffusion plus intense du produit en début de traitement et une durée minimale d'application de 6 semaines. Traitement pour 5 ruches.
- **Apivar** dont la molécule chimique est également l'amitraz a une date limite d'utilisation optimale de deux ans au prix de **24,50 euros**. Cette lanière doit être laissée entre 10 à 12 semaines. Traitement pour 5 ruches.
- **Varromed** traitement **biologique** à base de substances naturelles - acide oxalique – acide formique. Conditionné en bidon de 550ml, il est recommandé pour 4 ruches. Le bidon est au prix de **24 euros**
 - **Avantages :**
 - Ce traitement est utilisable en apiculture biologique
 - Il est applicable au printemps, été-automne, et même en hiver lors de belles journées
 - La pose des hausses peut se faire le lendemain du traitement
 - Aucune accoutumance de la part de varroa
 - **Inconvénients :**
 - Il ne traverse pas les opercules, et n'a donc aucun effet sur les varroas présents dans les cellules operculées. Aussi, il est nécessaire de faire plusieurs traitements successifs lorsqu'il y a du couvain.

Votre bordereau de commande doit être accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du GDS SA88.

Vous devez également joindre un **relevé d'identité bancaire (RIB)** à votre chèque, car le GDS vous remboursera par virement votre quote-part de subvention régionale d'aide à la lutte anti varroa pour l'année 2018, si vous avez passé commande en 2018 de bandes Apitraz ou de flacons de varromed.
Ce remboursement interviendra également pour les commandes passées en 2019.

Le bordereau de commande votre chèque à l'ordre du GDS SA88 et votre RIB sont à adresser
Impérativement **avant le 30 avril 2019** à :

Mr Antoine JACQUOT – 1077, Rue d'Epinal - 88220 DOUNOUX

N'oubliez pas de signer au dos du bordereau de commande le texte concernant la protection des données informatiques

Commande d'essaims

Les commandes d'essaim Dadant ou Voirnot sont à faire à l'aide du bulletin en pièce jointe accompagné
d'un chèque d'arrhes de 50 euros par essaim et à adresser avant le **31 mars 2019** à :

Mr Michel FILSTROFF -22 Thiriville 88430 VIENVILLE

Le prix des essais dadant ou voirnot est de 130 euros.



Adresse mail du syndicat : mmv88@orange.fr

BORDEREAU DE RESERVATION D'ESSAIMS

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Commune :** _____

Adresse courriel : _____

N° téléphone : _____

Nombre d'essaims au prix de 130 euros: _____

Cocher la case correspondante

Dadant

Voirnot

Je verse 50 euros d'arrhes par essaim à la commande soit : 50 € X .. = _____ €

Par chèque libellé à l'ordre du Miel de la Montagne Vosgienne

Les commandes ne seront prises en compte que si le chèque d'arrhes accompagne ce bordereau.

Le tout est à renvoyer avant le 31 mars 2019 à :

Mr Michel FILSTROFF
22 Thiriville
88430 VIENVILLE



ACTE DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION MMV

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Commune :** _____

Adresse courriel : _____

N° téléphone : _____

Je souhaite me présenter en qualité de candidat au conseil d'administration du Syndicat le Miel de la Montagne Vosgienne lors de l'assemblée générale du 16 mars 2019.

Date

Signature

A retourner avant le 5 mars 2019 à Michel FILSTROFF 22 Thiriville 88430 VIENVILLE
Ou par Courriel : mmv88@orange.fr ou par téléphone 06.09.06.12.83